

Agence française de notation

Palmarès annuel des Régions

Publication 2008

Notation fondée sur les comptes 2006

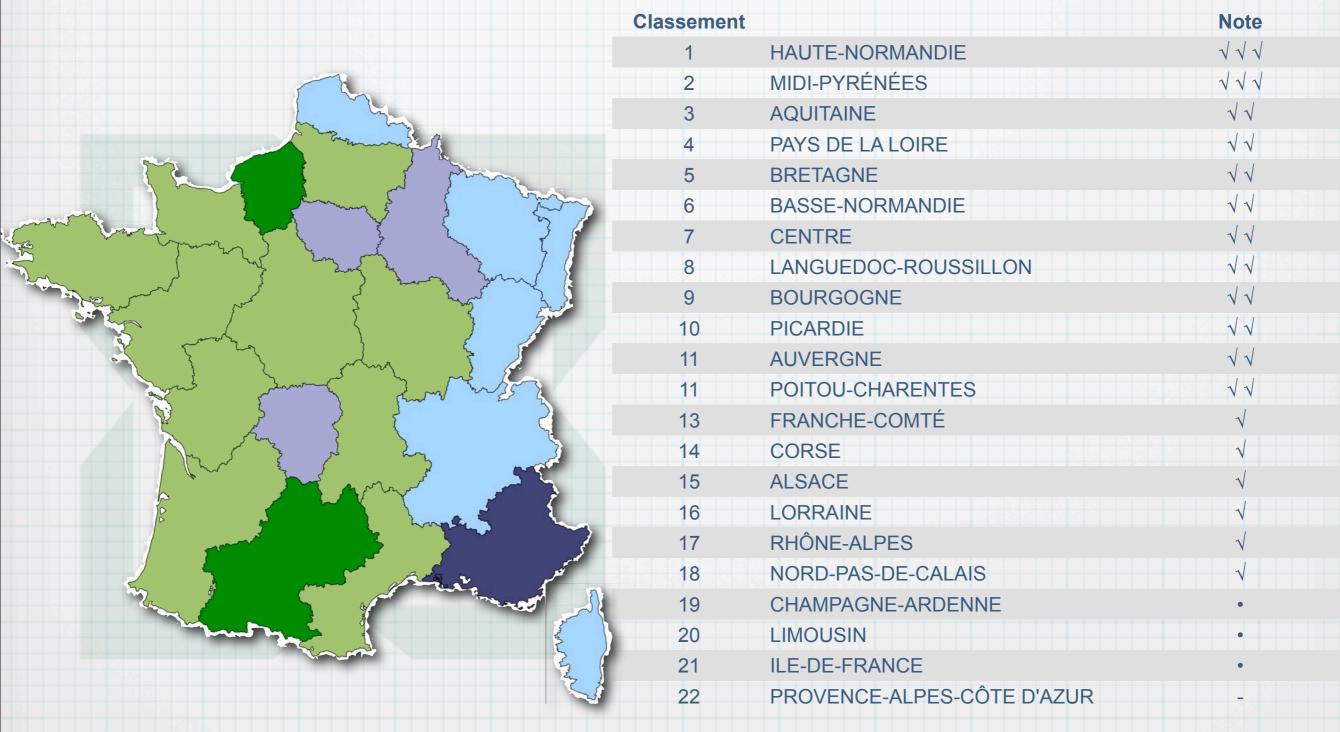
www.public-evaluation.com

Sources: - Ministère de l'Intérieur de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales

- Ministère du Budget, des Comptes Public et de la Fonction Publique
- Régions



Classement des régions de métropole en fonction de leur note



Légende :

16 à 20 : √√√

13 à 16 : √ √

8 à 10: •

0 à 8:-

10 à 13 : √



Méthodologie

Le modèle

Notre évaluation est construite à partir d'un **modèle algorithmique** qui prend en compte les principales variables concernant les équilibres financiers d'une collectivité territoriale.

Ce modèle permet une **comparaison** entre les collectivités d'une même strate. Ces strates sont définies de façon **homogène** en fonction de la taille de la population et du type d'EPCI (nature juridique et régime fiscal) auquel appartiennent les collectivités.

Les données

Les données de base sont les **données officielles** des collectivités mises à disposition par les ministères des Finances (Direction Générale de la Comptabilité Publique et Direction Générale des Impôts) et de l'Intérieur (Direction Générale des Collectivités Locales) ainsi que par les collectivités elles-mêmes.

Le fonctionnement du modèle

Nous avons retenu et défini 5 critères qui permettent de caractériser de manière pertinente et significative ces équilibres :

- **Rigidité**: ce sont les charges courantes rapportées aux recettes réelles de fonctionnement; De quelles ressources dispose la collectivité après avoir payé ses dépenses de gestion les plus incompressibles? Quelle est sa marge de manoeuvre?
- **Stock de dette** : c'est le stock de la dette rapporté aux recettes de fonctionnement ; Combien de temps mettrait la collectivité à rembourser sa dette en y consacrant toutes ses recettes?
- Service de la dette : c'est la charge annuelle de la dette (capital et intérêts) rapportée aux recettes de fonctionnement ; Quel est le poids annuel de la dette?
- **Réalisations** : c'est la mesure de l'écart entre les prévisions budgétaires et les réalisations, tant en fonctionnement qu'en investissement ; La collectivité a-t-elle évalué correctement ses besoins et ses ressources?
- Fiscalité : c'est la mesure de l'impact de la fiscalité directe votée par la collectivité. L'évolution des taux ainsi que leur niveau sont pris en compte.

Public Evaluation System traite ces informations conformément au point I de sa Charte Ethique.

Notre modèle permet de situer et de classer une collectivité par rapport à ses homologues, de façon impartiale:

- Un même modèle comparatif et homogène pour toutes les collectivités.
- La note découle du modèle, elle est automatique.
- Les critères sont identiques pour tous.
- Le modèle est stable dans le temps.

La notation

De notre modèle découle une **notation annuelle, comparative, globale et relative**: elle fait la synthèse des résultats obtenus sur les cinq critères.

Sur chacun des cinq critères (et la quarantaine de sous-critères), les collectivités se positionnent sur un segment borné par la « plus » et la « moins » performante des collectivités de la strate.



Analyse

Le profil des comptes des régions a été modifié par les transferts de compétences dont le rythme s'est intensifié depuis la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. On assiste en effet à une réduction de leurs marges de manoeuvre budgétaires, à laquelle s'ajoute une transformation structurelle des comptes régionaux: ils sont désormais d'avantage tournés vers le fonctionnement. Ces évolutions en volume et en structure sont à mettre en parallèle avec les nouvelles responsabilités confiées aux Conseils Régionaux depuis 2005, au nombre desquelles la formation professionnelle, la formation sanitaire et sociale, des responsabilités accrues dans le cadre du développement économique et, depuis 2006, la gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service (TOS).

Une forte dégradation du ratio de rigidité

- ✓ La **rigidité**, c'est à dire le rapport entre les principaux postes de dépenses de fonctionnement et les produits s'y rattachant, s'aggrave et illustre de ce fait la réduction des marges de manoeuvre des régions.
- ✓ La moyenne de ce ratio se situe à 62,7%, avec une hausse de 3,4% par rapport à 2005. De plus, en 2006, seules 4 sur les 22 régions métropolitaines ont un ratio égal ou inférieur à celui de l'année précédente.

La mobilisation du levier fiscal.

- ✓ Les transferts de compétences et l'augmentation des charges ont été suivis par une hausse des taux entre 2004 et 2005, après une phase de taux stables. Cette hausse marquée est identifiable à la fois en termes de niveau des taux et de leur évolution.
- ✓ En évolution, on peut parler d'une véritable **fièvre haussière entre 2004 et 2005** avec une augmentation moyenne de 23,2% pour la taxe professionnelle et de 18,5% pour la taxe sur le foncier bâti.
- ✓ En 2006, on peut constater un **ralentissement de la vitesse d'évolution**, même si la tendance reste à la hausse avec un accroissement moyen de 5,5% pour la TP et de 4,4% pour la TFB.
- **⇒** En dépit des hausses de fiscalité et donc des recettes perçues, la rigidité des régions ne s'améliore pas comme on l'a vu précédemment. On peut alors s'interroger sur l'efficacité d'une telle politique de hausse des taux. L'incapacité des hausses des recettes fiscales à dégager des marges de manoeuvre pour les régions s'est logiquement traduite par une modification des capacités de financement des investissements. Afin de maintenir leur effort, les régions ont donc dû recourir de manière accrue à l'endettement.



Alsace

- ✓ Bien que la région Alsace ait poursuivi la hausse, certes modérée, de ses taux de TP et TFB, ceux-ci demeurent à un niveau inférieur à la moyenne (respectivement 2,13% et 1,63% en 2006 pour la région Alsace, 2,95% et 3,20% en moyenne).
- ✓ La gestion de la dette alsacienne permet d'en maintenir le coût, lequel avoisine 10% de ses recettes de fonctionnement (moyenne: 11,1%). En revanche, la dette en stock représente désormais plus d'une année de ses recettes (108,7% quand la moyenne est à 62,3%).

Aquitaine

- ✓ La région Aquitaine fait partie des régions ayant le plus de marges de manoeuvre, avec un ratio de rigidité parmi les plus bas. Cependant, cette région suit les tendances générales, avec une détérioration de la rigidité de 9,1% entre 2005 et 2006. Elle arrive donc à 54,2%, bien en deçà de la moyenne (62,71%). Cette augmentation s'explique en partie par la hausse des dépenses de personnel induites par les transferts de compétence : ce poste a évolué de 29,7%, face à une évolution non proportionnée des recettes de fonctionnement de 4,4%.
- ✓ Elle possède en 2006 un taux de TP (3,54%) bien supérieur à la moyenne, et un taux de TFB qui en 2006 est inférieur à la moyenne, grâce à un recours modéré au levier fiscal. Entre 2005 et 2006, les deux taux ont en effet subit une hausse inférieure à 2%.
- √ La région Aquitaine est entrée dans un mouvement de désendettement, illustrée par une diminution de 8,5% du service de la dette et de presque 5 points du rapport stock de la dette/recettes de fonctionnement (46%).

Auvergne

- ✓ La stabilité des taux caractérise cette région: depuis 2002, les taux n'ont été
 augmentés qu'entre 2004 et 2005. Pas de hausse donc entre 2005 et 2006
 même si le taux de TFB demeure au-dessus de la moyenne (3,63% contre
 3,20%); celui de TP demeure quant à lui légèrement en-dessous (2,86%
 contre 2,95%).
- ✓ Seule ombre au tableau: une dette importante, qui représente plus d'une année de ses recettes de fonctionnement (104,1%), mais dont le coût demeure conforme aux valeurs moyennes (service à 11,7%).

Basse-Normandie

- ✓ La Basse Normandie bénéficie de marges de manoeuvre importantes avec une rigidité à 56,7%, ce qui la place dans la quart des régions ayant le budget de fonctionnement le moins rigide.
- ✓ Malgré des taux déjà élevés par rapport à ses pairs, la région a décidé de poursuivre leur augmentation entre 2005 et 2006: en appliquant une hausse de 6% sur la TP et 4% sur la TFB, elle fixe désormais la borne maximum en ce qui concerne le taux de la TFB (4,99%). Le taux de TP est quant à lui conforme à la moyenne (2,95%).

Bourgogne

- √ La région Bourgogne a augmenté ses taux entre 2005 et 2006 mais de manière bien moins forte que sur l'exercice précédent: cette modération lui permet de rester en phase avec les taux moyens (2,99% pour la TP et 3,48% pour la TFB en Bourgogne; 2,95% et 3,20% en moyenne).
- ✓ Elle jouit d'un endettement très faible en stock (28,9% soit moins d'un tiers de ses recettes de fonctionnement) mais au coût relativement élevé (14,3% quand la moyenne est à 11,1%).

Bretagne

- ✓ Elle se singularise par une rigidité très faible (52,3%, soit la deuxième région la moins rigide pour 2006) et en diminution entre 2005 et 2006 (ce qui n'est le cas que de 4 régions).
- ✓ Elle est également très peu endettée : avec une stock de dette à 50% de ses recettes de fonctionnement et un service de la dette à 5,7%, elle est moins endettée que la moyenne.

Centre

- ✓ La décision de ne pas augmenter ses taux de TP et TFB permet à la région Centre de maintenir ses taux à des niveaux avoisinant les moyennes (respectivement 2,83% et 3,47% en région Centre; 2,95% et 3,20% en moyenne).
- ✓ Sa note est également alimentée par une rigidité modérée (59,8%) et une dette dont le stock dépasse certes les valeurs moyennes (le stock de dette représente 65,2% de ses recettes de fonctionnement) mais dont le coût est faible (service à 5,4%).



Champagne-Ardenne

- ✓ Avec un stock de dette représentant 113% des recettes de fonctionnement, elle approche les valeurs maximales (elle est la deuxième région la plus endettée au regard de ce critère) et fixe même la valeur maximale en ce qui concerne son coût (service à 38%).
- ✓ La fiscalité est de nouveau mobilisée: la TP subit une augmentation de 7,7% entre 2005 et 2006, mais le taux demeure inférieur à la moyenne; la TFB dépasse, elle, la moyenne avec une augmentation de 5,2% et un taux à 3,26%.

Corse

- ✓ Une situation particulière : pas de taxe professionnelle et des subventions perçues très importantes. En effet, la dotation générale de décentralisation s'élève à 948 euros par habitant, contre une DGD moyenne de 8 euros, ce qui représente 61% des recettes de fonctionnement.
- ✓ Un ratio de rigidité qui reste cependant supérieur de 10 points à la moyenne des régions, en raison, notamment, de dépenses contingentées.

Franche-Comté

- ✓ La région n'aurait besoin que d'un tiers de ses recettes de fonctionnement annuelles pour rembourser l'intégralité de sa dette. Cela la place parmi le quart des régions les moins endettées. La région conforte sa position sur ce ratio puisqu'il est en diminution par rapport à 2005. le coût de la dette suit cette tendance: avec un service à 7,5% celui-ci, certes bien inférieur à la moyenne, pourrait encore diminuer pour être plus conforme au niveau d'endettement de la collectivité.
- ✓ Malgré des taux déjà supérieurs à la moyenne en 2005, la région les a de nouveau augmentés de 2% entre 2005 et 2006. ils s'élèvent désormais à 3,11% pour la TP et 3,92% pour la TFB, ce qui place la région parmi le quart des régions ayant les plus forts taux de TFB.

Haute-Normandie

✓ Elle présente une rigidité inférieure à la moyenne (54,2% contre 62,7%), dont il découle une forte capacité d'autofinancement dans le financement des investissements. On constate, néanmoins, une réduction de ses marges de manoeuvre de 10% entre 2005 et 2006.

- ✓ La Haute Normandie se distingue par une endettement particulièrement bas et qui n'a cessé de diminuer depuis 2002. Son ratio stock de la dette/recettes de fonctionnement est en effet de 17,9% en 2006 avec une moyenne des régions à 62,3% et un minimum à 16,34%. L'encours ne représente que 53 euros par habitant. Parallèlement, le service de la dette est de 5,65%, c'est à dire moitié moins que le service moyen des régions (11,11%).
- ✓ Le taux d'imposition sur le foncier bâti est supérieur à la moyenne (4,42% contre 3,20%), mais il n'a fait l'objet d'aucune hausse entre 2005 et 2006. Par ailleurs, ce taux élevé est contrebalancé par un taux de taxe professionnelle inférieur à la moyenne (2,61% en 2006 contre une moyenne de 2,95%).

Ile-de-France

- ✓ Une rigidité supérieure à la moyenne, et qui continue à augmenter de 6 points entre 2005 et 2006.
- ✓ Un stock de dette important représentant 95,1% des recettes de fonctionnement (encours de la dette : 191 euros par habitant), contrebalancé par un ratio de service particulièrement bas, qui illustre une gestion optimisée de l'encours de dette de la région.
- ✓ Des taux de TP et TFB en forte évolution de 24,6% et 9,9% entre 2005 et 2006, contre une évolution moyenne de 5%. Malgré cette forte utilisation du levier fiscal, le niveau des deux taux reste encore inférieur à la moyenne des taux régionaux.

Languedoc-Roussillon

- ✓ En 2006, des taux d'imposition élevés: la TP à 4,08% fixe le taux maximum des régions, l'imposition sur le foncier bâti, à 4,62% flirte avec le maximum (4,99%). La région ayant déjà utilisé excessivement le levier fiscal entre 2004 et 2005, elle n'a quasiment pas augmenté ses taux entre 2005 et 2006 (une hausse de moins de 1% des deux impôts).
- ✓ Concernant le ratio de service, celui-ci a été réduit de près de 8 points pour atteindre 20,55% en 2006. La comparaison aux autres régions sur ce ratio lui est ainsi favorable, le maximum étant passé de de 28,28% à 37,65%.
- ✓ Parallèlement, le point fort du Languedoc est, depuis 2002, une rigidité inférieure à 50%. Elle fixe le minimum sur ce ratio depuis 2005.



Limousin

- √ En 2006, comme en 2005, la région fixe la borne maximum en matière de rigidité: ce sont 78% de ses recettes de fonctionnement qui sont grevées par des dépenses impératives.
- √ Le service d'une dette croissante grève également les comptes de la région.
- ✓ La fiscalité contribue à la dégradation de la note de la région Limousin: ses taux sont élevés, supérieurs à la moyenne (3,56% pour la TP, 3,58% pour la TFB) et en augmentation (+2% et +1,4% respectivement).

Lorraine

- ✓ La poursuite de la hausse des taux n'empêche pas la région de se distinguer par leur niveau modéré, en-dessous des valeurs moyennes (2,15% pour la TP et 2,27% pour la TFB; 2,95% et 3,20% en moyenne en 2006).
- √ La poursuite de la dégradation du ratio de rigidité (68% en 2006) s'accompagne d'une augmentation de l'endettement (stock de dette équivalant à 72% de ses recettes) quoique le coût annuel de la dette demeure modéré (8%).

Midi-Pyrénées

- ✓ Un endettement particulièrement bas, avec le ratio minimum stock de la dette/ recettes de fonctionnement (et cela depuis 2002), à 16,34% en 2006. Cela représente une dette de 44 euros par habitants (pour une moyenne de 175 €/ hab). Le service de la dette est en conséquence très faible : il a diminué de 21% entre 2005 et 2006 pour atteindre 3%.
- √ La rigidité de la région Midi-Pyrénées (52,9% en 2006) reste de dix points inférieure à la moyenne et confère à la région des marges de manoeuvre confortables.
- ✓ Point faible malgré son excellente note : ses taux de TP (3,92%) et de FB (4,48%) sont très proches des maxima des régions. La fiscalité n'a pas pour autant été un facteur très aggravant, car ces taux élevés ont été compensés par une augmentation des taux dans la moyenne.

Nord-Pas-de-Calais

- ✓ Une région endettée : la région Nord Pas de Calais fixe le niveau maximum du ratio stock de dette/ recettes de fonctionnement, avec 114,6% en 2006. Il est cependant en légère diminution depuis 2005 (-5,6%). Par ailleurs, le service de la dette s'est également détérioré entre 2005 et 2006 et s'élève en 2006 a 22,4% (contre 19,8% en 2005) pour une moyenne de 11,1%.
- ✓ La fiscalité est également un facteur aggravant de la note de la région Nord Pas de Calais. Si l'évolution des taux est faible en comparaison avec celle des autres régions, leur niveau est élevé. Avec une TP à 3,63% (pour un maxima de 4,08%) et une TFB de 3,70% (pour une moyenne de 3,20%), la région Nord Pas de Calais se situe dans la tranche haute des régions en matière de fiscalité.
- ✓ La région Nord Pas de Calais tient bien ses engagements budgétaires, ses dépenses d'investissement et recettes de fonctionnement ayant été conformes aux prévisions du budget. Par ailleurs, la rigidité, supérieure au ratio moyen de 2006 (64,8% contre une moyenne à 62,7%), n'a évolué que de 3,3% entre 2005 et 2006. Relativement à la dégradation importante des marges de manoeuvres des autres régions, la situation du Nord pas de Calais apparaît moins pénalisante.

Pays de la Loire

- ✓ Des taux faibles n'ayant pas augmenté entre 2005 et 2006 distinguent la région Pays de la Loire: la TP et la TFB s'élèvent respectivement à 2,76% et 2,63%. 6 régions seulement sur 22 n'ont pas augmenté leurs taux.
- ✓ Ce caractère distinctif s'ajoute à une rigidité faible et en diminution par rapport à 2005 (60% en 2006) et un endettement modéré (solvabilité légèrement audessus de la moyenne, à 65%; service bien en-dessous, à 5%).

Picardie

- ✓ Avec une rigidité de 64%, la Picardie se place légèrement au-dessus des valeurs moyennes. Elle se singularise toutefois dans un contexte d'augmentation plus ou moins continue de la rigidité pour la plupart des régions depuis 2003: sa rigidité en 2006 est inférieure de presque deux points à celle qu'elle avait en 2003.
- ✓ La Picardie est en outre une région très peu endettée: avec une solvabilité à 22% et un service à 3%, elle a entamé une politique de désendettement aux conséquences tangibles sur l'équilibre du budget. Elle figure parmi le quart des régions les moins endettées (tant en stock qu'en coût annuel).



Poitou-Charentes

- ✓ Cette région figure parmi les rares régions à ne pas avoir augmenté ses taux d'imposition entre 2005 et 2006. Avec un taux de TP de 2,51% et un de TFB de 3,32%, elle reste proche des valeurs moyennes (respectivement 2,95% et 3,20% en moyenne).
- √ L'endettement a en revanche été mobilisé, sans impact négatif pour l'exercice 2006 sur le service de la dette. La solvabilité augmente ainsi de 3 points (poids du stock de la dette dans les recettes de fonctionnement: 65% en 2006) quand le service de la dette reste stable à 12% des recettes de fonctionnement.

Rhône-Alpes

- ✓ Avec un taux de TP à 2,25% pour une moyenne à 2,95% et un taux de TFB 1,92% pour un minimum à 1,02% et une moyenne à 3,20%, la région Rhône Alpes a des taux d'imposition situés dans la tranche basse des régions. A cela s'ajoute une évolution maîtrisée de 8,7% pour la TP et de 10,3% pour la TFB : avec une évolution moyenne par an depuis 2002 de 3,4%, la région Rhône Alpes s'illustre par une gestion raisonnée du levier fiscal.
- ✓ La rigidité est cependant un peu supérieure à la moyenne depuis 2002. Elle atteint 67,9% en 2006 pour une moyenne de 62,7%. Mais ce ratio est, comparativement, moins pénalisant en 2006, la rigidité des autres régions s'étant plus fortement dégradée.
- ✓ La hausse de l'endettement, qui s'est traduit par une détérioration de 7 points du ratio stock de dette/ recettes de fonctionnement (63,6%), couplé avec une hausse de près de 10 points du service de la dette, pénalise la note de la région. Avec un ratio de service à 15,3% (contre 5,7% en 2005), la région Rhône Alpes se situe désormais bien au dessus de la moyenne (11,1%).

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- ✓ La rigidité de la région est au dessus de la moyenne (de 64,33 % contre 62,71%).
- ✓ Le stock de dette est supérieur à 100% des recettes de fonctionnement, quand en moyenne, dans les régions, il est de 62,3 %. L'encours de dette s'élève à 263 euros par habitants contre 175 € en moyenne.
- ✓ Si les taux de TP et FB sont dans la moyenne, leur évolution de 29,7% et 22,3% dégrade leur note, en fixant le maximum du ratio.

Taxe sur le foncier bâti (TFB) taux (%)	2005	2006	évolution
Alsace	1,59	1,63	2,52 %
Aquitaine	3,11	3,17	1,93 %
Auvergne	3,63	3,63	0,00 %
Basse-Normandie	4,80	4,99	3,96 %
Bourgogne	3,42	3,48	1,75 %
Bretagne	2,76	2,97	7,61 %
Centre	3,47	3,47	0,00 %
Champagne-Ardenne	3,10	3,26	5,16 %
Corse	1,02	1,02	0,00 %
Franche-Comté	3,84	3,92	2,08 %
Haute-Normandie	4,42	4,42	0,00 %
Ile-de-France	1,07	1,27	18,69 %
Languedoc-Roussillon	4,59	4,62	0,65 %
Limousin	3,53	3,58	1,42 %
Lorraine	2,11	2,27	7,58 %
Midi-Pyrénées	4,28	4,48	4,67 %
Nord-Pas-de-Calais	3,62	3,70	2,21 %
Pays de la Loire	2,63	2,63	0,00 %
Picardie	4,13	4,19	1,45 %
Poitou-Charentes	3,32	3,32	0,00 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,93	2,36	22,28 %
Rhône-Alpes	1,74	1,92	10,34 %
Moyenne	3,10	3,20	3,22 %

Taxe professionnelle (TP) taux (%)	2005	2006	évolution
Alsace	2,09	2,13	1,91 %
Aquitaine	3,48	3,54	1,72 %
Auvergne	2,86	2,86	0,00 %
Basse-Normandie	2,78	2,95	6,12 %
Bourgogne	2,95	2,99	1,36 %
Bretagne	2,83	3,13	10,60 %
Centre	2,83	2,83	0,00 %
Champagne-Ardenne	2,07	2,23	7,73 %
Franche-Comté	3,05	3,11	1,97 %
Haute-Normandie	2,61	2,61	0,00 %
Ile-de-France	1,38	1,72	24,64 %
Languedoc-Roussillon	4,06	4,08	0,49 %
Limousin	3,49	3,56	2,01 %
Lorraine	2,00	2,15	7,50 %
Midi-Pyrénées	3,74	3,92	4,81 %
Nord-Pas-de-Calais	3,52	3,63	3,13 %
Pays de la Loire	2,76	2,76	0,00 %
Picardie	2,99	3,05	2,01 %
Poitou-Charentes	2,51	2,51	0,00 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,96	3,84	29,73 %
Rhône-Alpes	2,07	2,25	8,70 %
Moyenne	2,81	2,95	4,78 %



Agence française de notation

www.public-evaluation.com

Téléphone: 01 49 49 03 34 - Télécopie: 01 49 49 03 35 43, avenue de Friedland 75008 Paris